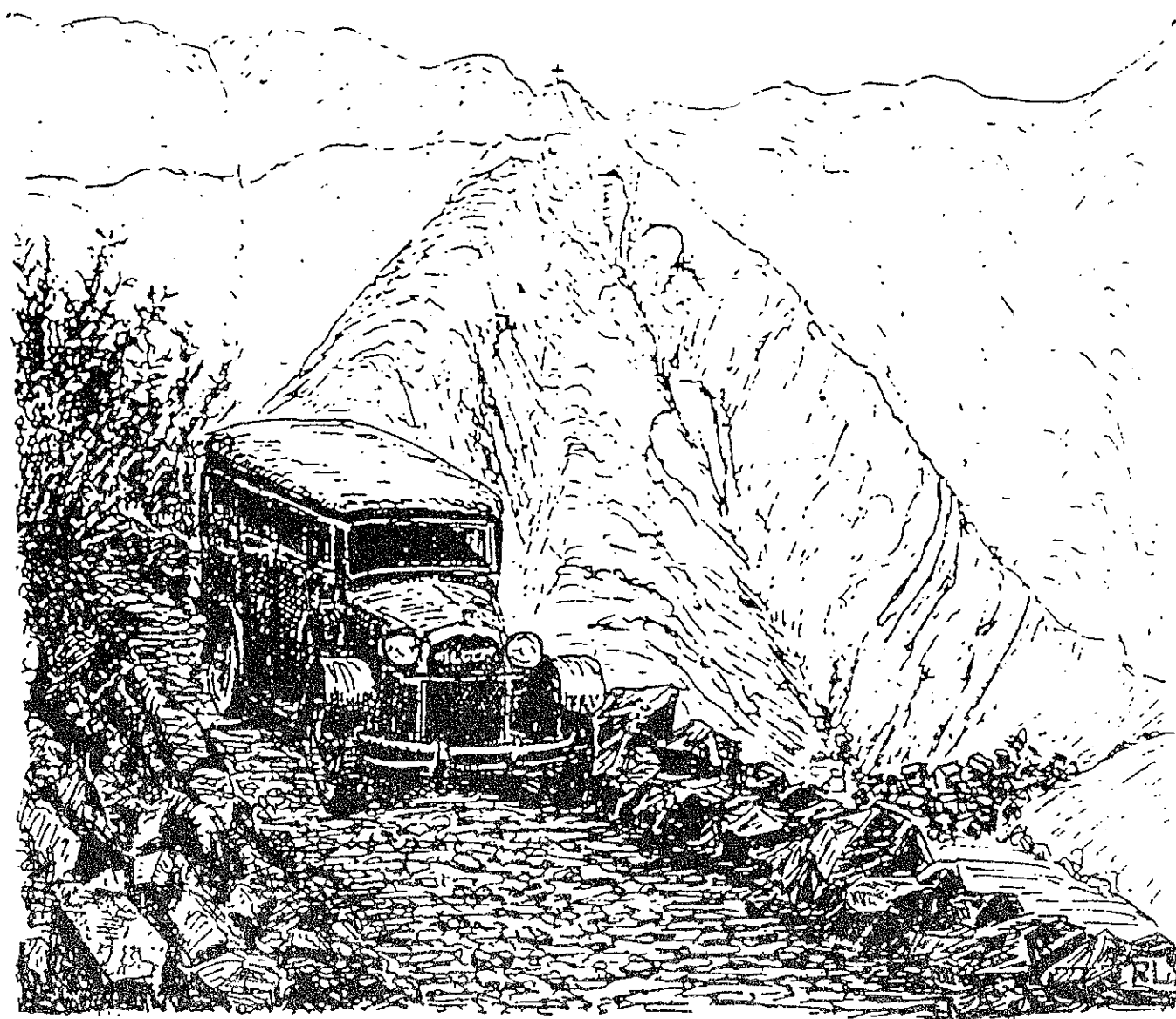


Daniel Jeune

LE PETIT CORPATUS



CORPS 1930

La descente à 34% du Gréppais

OCTOBRE 1994

N° 126

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 1994

Ordre du jour :

- 1) - Car de transport scolaire
- 2) - Avocat pour tribunal administratif
- 3) - Lettre de M. DEIANA
- 4) - Emploi de Mme DEVOLUY
- 5) - Question diverses

Présents :

MM. Cardin, Blanc, Pellissier, Reynier, Boulanger, Corby, Gonsolin, Gueydan.

Mmes Roux, Bondarnaud, Francou, Moussier

Représentés :

MM. Nebon, Bernard, Pellissier

- 1) - Car de transport scolaire :

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Régie des Transports de Corps loue actuellement un car aux V.F.D. et qu'il faudrait envisager l'achat en leasing d'un nouveau car. Il sera demandé aux 2 garagistes de la commune de faire une proposition de vente avec reprise de l'ancien car MASTER.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'achat d'un nouveau car.

Le conseil Municipal vote pour à l'unanimité sauf une abstention : J. Blanc.

- 2) - Avocat pour le tribunal administratif

M. Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de prendre un avocat pour défendre la commune suite au recours déposé par des conseillers municipaux à propos de la vente de la micro-centrale à M. MIDALI.

M. Le Maire dit qu'il entend préserver aujourd'hui et pour l'avenir les intérêts de la commune et demande au Conseil Municipal de voter pour prendre les services d'un avocat :

POUR : 8 .

CARDIN. CORBY. REYNIER. BOULANGER. GONSOLIN. FRANCOU. ROUX. PELLISSIER (représenté)

CONTRE : 7 .

MONIER. BONDARNAUD. GUEYDAN. BLANC. MOUSSIER. BERNARD. NEBON (représentés).

3) - Fontaine sur Maison DEIANA :

M. Le Maire donne lecture de la lettre de M. DEIANA dans laquelle il fait part des problèmes que lui pose la fontaine municipale accolée à sa maison dans la mesure où elle est raccordée à l'écoulement de son égout personnel.

Après discussion sur la suppression ou le déplacement éventuel de la fontaine, il apparaît qu'elle est toujours utilisée, surtout par les gens de passage et qu'il y a lieu de la maintenir. Cependant la possibilité de la raccorder ailleurs sera étudiée par les employés communaux.

4) - Emploi de Mme DEVOLUY Aline :

M. Le Maire rappelle la situation de Mme DEVOLUY et fait part de la décision qu'il a prise à ce sujet. Celle-ci ne donne lieu à aucune remarque de la part du conseil municipal.

M. Le Maire fait part de 2 demandes d'emploi, mais précise qu'il n'y a pas d'emploi à fournir.

5) - Questions diverses :

1 - Chemin du coin :

M. Le Maire donne lecture à l'assemblée de la lettre de MMMmes Jamier epse André, Jamier C., Senac A., Jamier M., Jamier L. à propos du chemin rural de Quet à Corps.

M. Le Maire rappelle que des travaux ont été prévus pour remettre à l'état la route de l'ADVERSEIL et qu'à cette occasion la commune recréera le chemin rural tel qu'il est tracé sur le cadastre.

2 - Electrification rurale

M. Le Maire fait part des travaux d'électrification urgents à réaliser:

Il propose au conseil municipal d'inscrire au programme d'électrification la modification du Poste des Chaux H 61-160 KVA. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

3 - Tarifs cantine scolaire :

M. Le Maire fait part au conseil municipal de la suppression de la subvention du département pour le fonctionnement de la cantine scolaire depuis le 08.09.94; il sera donc nécessaire de revoir les tarifs pratiqués et donc au préalable de faire un bilan du fonctionnement de la cantine.

4 - Lettre de Mme CUCHET :

Mme CUCHET désirerait récupérer la concession n° 24 qui est au nom de son gd-père : Jules Abonnel. Avis favorable du conseil municipal s'il y a accord des héritiers concernés.

5 - Fermeture du couloir de la mairie :

M. Le Maire rappelle la demande des assurances concernant la sécurité après le vol perpétré à la bibliothèque. M. Le Maire propose de fermer les portes du couloir avec des verrous^{se} manoeuvrant avec les mêmes clés et charge les employés communaux de mettre en place les serrures prises en charge par la bibliothèque, qui a été indemnisée par l'assurance.

6 - Partition de la D.D.E.

M. Le Maire donne lecture de la délibération du S.I.V.O.M. concernant la partition des subdivisions de la D.D.E. entre l'état et le département. Le conseil municipal dans son ensemble, est opposé à cette partition et propose de prendre une délibération similaire à celle présentée par le S.I.V.O.M. et une délibération municipale.

7 - Tarifs de l'eau :

M. Le Maire rappelle que, sur l'avis de la chambre régionale de la cour des comptes, la Préfecture a fixé le produit du rôle des eaux à 313 400 F. correspondant à une augmentation 26 % et qu'il faudrait répartir cette somme, une fois la dérogation de facturation obtenue, entre les différentes composantes de la facture: M. Le Maire propose de mettre la même augmentation uniformément, proposition acceptée par le Conseil Municipal.

Cela donnera comme nouveau prix :

location de compteur	:	47.00 F
Forfait 60 M3	:	153.00 F
le M3 supplémentaire	:	4.70 F
forfait assainissement	:	20.20 F
taxe assainissement	:	1.50 F

8- Echange de terrains :

Dans le cadre de la régularisation des terrains du village de vacances, M. Le Maire propose d'échanger la parcelle C36 appartenant à M. GONSOLIN avec la parcelle B68, parcelle communale.

Accord du conseil municipal et délimitation à faire précisément en tenant compte de la valeur de chaque parcelle.

9 - Une demande sera déposée concernant l'inexploitation de la micro-centrale.

La séance est levée à 22 h.

Le comité de rédaction du Petit Corpatus :

Juliette Arbouet et Gisèle Roux.

POUSSEZ LA PORTE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le temps est brumeux, les jours raccourcissent, c'est le moment de se retrouver au coin du feu avec un bon livre.

A la bibliothèque des milliers de livres vous attendent, et Suzette Garaud, présidente, Solange Balmet, vice-présidente, Jean-Marie Gonsolin, trésorier, et Jacqueline Dunoyer, secrétaire, sont prêts à vous accueillir et à vous conseiller pour votre lecture. Vous y trouverez entre autres le merveilleux livre de Tiphaine de la Vigne "Le chat du Pacha", illustré par Philippe Bottaro. C'est un très beau conte oriental plein de sagesse et d'humour destiné à tout public et un ouvrage de collection au format exceptionnel de 30x45 cm tiré sur papier "Rives Tradition" comportant 16 pages. Chaque page est enluminée et calligraphiée à la manière des manuscrits d'autrefois. N'hésitez pas à venir les rencontrer, heures d'ouverture : de 10 heures à midi, le jeudi et le samedi.



LE PAIN VIVANT

Avec ce qui unit le nuage au sol
Avec ce qui lie la mer au soleil
Ce qui naît de la communion du labeur de l'homme et de la terre
Avec ce que le ciel y ajoute
Levain
Brassé à nouveau dans l'eau le sel le blé écrasé
La sueur du boulanger le souffle de son coeur
Soumis au feu des flammes dans les ténèbres du four
Quintessence de tous ces éléments
Et précédé de cette odeur la même que celle qui vous pénètre
Lorsque vous entrez dans la chambre
Où un enfant vient d'être donné au monde
Le pain
Sur les tables dans sa corbeille de paille
Quotidien nourricier
Vivant

Tiphaine de la Vigne

POUR COLETTE SERRE , L'ECOLE EST FINIE ...

Début Juillet, dans les derniers jours de l'année scolaire, une sympathique manifestation s'est déroulée dans la cour de l'école. La directrice Christine SAUDET-SICARD, Mireille GRAS - LAVIGNE, institutrice de l'école Maternelle, Mr LEORAT de l'E.M.A.L.A, les institutrices du Canton, le personnel scolaire, Eugène PELLISSIER, Gisèle ROUX, adjoints, les parents d'élèves et les élèves s'étaient rassemblés pour fêter par anticipation, le départ à la retraite de Colette SERRE, actuellement institutrice de la classe de C.P, C.E 1, et C.E.2 mais ayant été pendant de nombreuses années, institutrice de l'école Maternelle, soit 20 années de sa vie passées au service des enfants de CORPS, qui garderont un excellent souvenir de leur passage dans sa classe.

De nombreux cadeaux lui étaient offerts en reconnaissance de sa gentillesse et de son dévouement et tous les participants se sont retrouvés autour d'un magnifique gâteau et de boissons pour fêter cet événement.

Colette SERRE a quitté CORPS pour BEAUFIN aussi nous la reverrons fréquemment et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



CLUB JOYEUSES RENCONTRES : CONCOURS DE BELOTE.

Le Concours annuel de BELOTE du CLUB aura lieu le Samedi 12 NOVEMBRE à 20 H 30, Salle Polyvalente de la Mairie. 1er Prix: 2 Jambons . 2ème PRIX : 2 quarts d'agneau avec le gigot . 3 ème Prix : 2 quarts d'agneau avec l'épaule. Tartes, pognes , etc .. Tous les joueurs seront primés.

ASSEMBLEE GENERALE 1993

JEUDI 07 07 1994

Cette assemblée générale s'est déroulée en présence de :

M. A. MOISAND, Maire d'Oris en Rattier, secrétaire Association SSAD
M.J. COSTE, Président du SIVOM Valbonnais Beaumont
Mme M. GUILLERMAIN, Directrice Maison de Retraite de Corps
Mme S. RIGLET, Maire de Quet en Beaumont
M. B. GARNIER, Président ADMR de Corps
Mme D. GARNAUD, ADMR Corps, membre Association SSAD
Mme C. BUISSON, Vice Présidente SSAD, Présidente ADMR Valbonnais
Mme M. SIGAUD, responsable ADMR Valbonnais, membre Association, SSAD
Mme N. BERTINI, Maire d'Entraigues
M. D. PONCET, coordonateur d'action gérontologique
Mme R. BERNARD BRUNEL, membre Association SSAD
Mme J. SAVIGNON, trésorière Association SSAD
Mme M. BORLET, infirmière coordinatrice
Mme G. ROUX, présidente Association SSAD
Mme J. BESSON aide soignante
Mme G. SAULQUIN, secrétaire SSAD

Sont excusés :

M. G. CARDIN, médecin, Maire et Conseiller Général de Corps
M. M. BERTHIER, Maire et Conseiller Général de Valbonnais
Mme E. SEGATA, Maire de Le Périer
M. M. GRAND, Maire de La Salle en Beaumont
Les assistantes sociales (MMES JURY, LINGLOIS, LOZIER)
M. L. PRAT, adjoint de Pellafol
Mme N. GIROUD, ADMR Corps

Madame Gisèle ROUX, Présidente, souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants qui honorent le SSAD par leur présence.

BILAN MORAL (G. ROUX) ET MEDICAL (M. BORLET) :

Ouvert en juillet 1990 avec 10 places, le SSAD fonctionne au 01/01/93 avec 13 places. Au 1er juillet 1993, une enveloppe budgétaire correspondant à 5 places est allouée au Service par la DDASS pour financer un poste d'infirmière à la maison de retraite à Corps. Les aides soignantes continuant toujours d'intervenir à la maison de retraite pour 4 prises en charge le soir et les week-end et ne pouvant pas assurer davantage de prises en charge à la maison de retraite, le SSAD fonctionne durant tout le deuxième semestre avec un nombre de prises en charge inférieur à 18 (capacité réelle du service depuis le 01/07) d'ou un déficit de journées/malade.

A dater du 01/01/94, l'ADMR gère 1/2 poste d'infirmière et 1/2 poste d'aide soignante : toutes deux sont salariées ADMR.

Mme ROUX fait observer le changement intervenu à la maison de retraite. Les aides soignantes et la nouvelle infirmière ont apporté un plus et ont permis par leur dynamisme et leur collaboration d'améliorer l'ambiance (activités diverses, sorties, pique nique...)

Intervention de Mme GUILLERMAIN qui félicite l'équipe soignante de son intervention à la maison de retraite tant par l'embauche de la nouvelle infirmière que par la qualité des soins dispensés par les aides soignantes, le tout dans un bon esprit d'équipe, remercie l'équipe associative de l'avoir invitée à son assemblée générale et reconnaît son dévouement à la cause de l'ADMR.

Activité du Service : secteur géographique couvert ; canton de Corps et Valbonnais, population globale 3089 habitants, personnes de 70 ans et plus représentant 19,15 % de la population.

Le SSAD a effectué 5042 journées/malade au lieu de 5665 prévues soit un déficit 623 journées.

Déficit qui s'explique donc par :

1) la non possibilité de prendre les 5 prises en charge à la maison de retraite (le but premier du Service étant de favoriser le domicile)

2) baisse de l'activité de septembre à décembre où plusieurs personnes ont dû être placées en long séjour. (l'hospitalisation représentant 80 % de la cessation de la prise en charge)

On comptabilise :

4348 interventions aides soignantes
162 interventions infirmières libérales
912 interventions infirmière coordonatrice

pour 3886 km infirmières libérales
94476 km aides soignantes et infirmière coordonatrice

Répartition des prises en charge par degré de dépendance :

- 35,71 % cas légers	1992	44,44 %
- 32,14 % cas moyens	1992	33,33 %
- 32,14 % cas lourds	1992	22,22 %

La répartition est équilibrée (mais le Service s'est alourdi par rapport à 92)

Répartition par tranche d'âge :

- moins de 60 ans	3,57 %
- de 60 à 64 ans	3,57 %
- de 65 à 69 ans	0,00 %
- de 70 à 74 ans	14,29 %

- de 75 à 79 ans	0,00 %
- de 80 à 84 ans	25,00 %
- de 85 à 89 ans	14,29 %
- de 90 ans et plus	39,29 %

78,58 % des personnes ont 80 ans et plus (en 92, 66,67 %)

Le Service est intervenu :

sur le canton de Corps dans quatre communes :

- Corps
- La Sallette Fallavaux
- St Pierre de Méarotz
- St Laurent en Beaumont

sur le canton de Valbonnais sur six communes :

- La Valette
- La Morte
- Valbonnais
- Laval dens
- Valjouffrey
- Entraigues

Soit au total 28 prises en charge.

Quelques personnes âgées du SSAD ont participé à la sortie commune annuelle des Services de Soins A Domicile à Méribel.

BILAN FINANCIER : (Mme SAVIGNON)

Le bilan financier fait ressortir un résultat positif de 82 445,38 F (annexe 1) malgré le nombre de forfaits effectués inférieur à celui prévu. Mme SAVIGNON fait observer qu e si l'intégralité des enveloppes Maison de Retraite avait été utilisée, le bilan resterait positif.

- bilan financier accepté à l'unanimité.

Le bilan financier de l'Association (annexe 2) fait ressortir un résultat positif de 7 346,60 F.

- bilan financier accepté à l'unanimité.

Mme SAVIGNON remercie toute les communes qui ont versé des subventions à l'Association ADMR (St Michel en Beaumont, Les Côtes de Corps, Laval dens, Valbonnais, Siévoz, La Morte, Oris en Rattier, le Conseil Général.)

Les membres du Conseil d'Administration renouvelables en 1994 sont réélus: Mmes SAVIGNON, TAVERNA et CROS, MM. CARDIN et MOISAND)

M. DURAND Jean remplace M. HERVE, décédé, au Conseil d'Administration, collège Club des Personnes Agées.

Le bureau demeure inchangé :

Présidente : Mme ROUX

Vice Présidente : Mme BUISSON

Trésorière : Mme SAVIGNON

Trésorière adjointe : Mme TAVERNA

Secrétaire : M. MOISAND

Secrétaire adjointe : Mme PELISSIER

Les membres : Mmes GARNAUD et BERNARD BRUNEL, M. ESCALON

CONCLUSION :

Mme ROUX clôture l'assemblée générale en remerciant toute les personnes, bénévoles, salariés, élus qui oeuvrent pour le maintien de notre population âgée à domicile.

Cette Assemblée générale est suivie du verre de l'amitié offert à tous les participants.



AVIS DE RECHERCHE

Nadine GUEYDAN recherche famille de Valérie GUEYDAN, en religion Soeur Marie-Théophane, née aux environs de Corps 2 mars 1911, décédée Montréal (Canada) 27 octobre 1989. Indiquer adresse par l'intermédiaire du Petit Corpatus.

LA RENTREE S'EST BIEN PASSEE

Le jeudi 8 septembre à 9h, pour le premier jour de la rentrée, la pluie était au rendez-vous aussi les écoliers attendaient-ils sagement sous le préau, et se mettaient en rang pour se rendre dans leur classe respective. Ils sont 27 en classe maternelle avec Mireille Gras-Lavigne, 25 en cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année avec Suzanne Quilleret et 18 en CE2 et CM1 CM2 avec Christine Saudet-Sicard, directrice, soit un effectif total de 70 élèves. Un 4e instituteur, Sébastien Marseille a été détaché à l'école de Corps, dans l'attente d'un poste. 37 enfants fréquenteront la cantine dirigée par Cécile Dedaele.



la classe du cours préparatoire/CE1



et la classe de CE2/CM1/CM2

LA KERMESSE DU CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le dimanche 6 août, une grande effervescence régnait sur les fossés, tous les membres du bureau avec leur présidente Mignonne Pellissier, étaient présents pour la kermesse annuelle. Estivants et Corpatus se pressaient autour du stand de vente où se trouvaient de la layette, des pulls, des chaussettes, des napperons, des coussins réalisés par les membres du club et autour des stands : la roue du bonheur, les enveloppes surprise, les pâtisseries, etc... L'après-midi se déroulait dans une joyeuse ambiance avant de se terminer par le tirage de la tombola.



Les petits de la maternelle

TOMATES PERLINE

POUR 2 PERSONNES

- 8 belles tomates • 2 poivrons rouges • 12 amandes mondées • 2 filets d'anchois au sel • 6 olives noires • 40 câpres • 1/4 de gousse d'ail • 3 cl d'huile d'olive • 1 cl de vinaigre de vin • thym • 8 feuilles de basilic et cerfeuil • 8 tiges de ciboulette • Tabasco • sel • poivre.

Monder les tomates (retirer la peau), découper le dessus tout autour de l'opercule, les évider soigneusement avec une cuillère. Parsemer l'intérieur de thym, saler et poivrer. Les déposer dans des ramequins à leur taille, les arroser avec 5 cl d'huile d'olive et les mettre à cuire 3 heures au four th. 3 (100 °C), jusqu'à ce qu'elles soient confites. Laver les poivrons, les arroser d'huile d'olive et les mettre au four 12 minutes puis les éplucher et détailler la chair en brunoise (très petits cubes). Concasser grossièrement les amandes puis hacher les olives, couper les anchois en petits morceaux. Dans un saladier bien mélanger la brunoise de poivrons avec les amandes concassées, les anchois coupés en morceaux, les olives noires hachées, les câpres, 5 cl d'huile d'olive, 4 gouttes de Tabasco, 1 cl de vinaigre et l'ail écrasé ; saler, poivrer. Quand les tomates sont prêtes, les vider, en inclinant les ramequins, des deux tiers du liquide. Garnir les tomates ; les présenter sur assiette, entourées d'un mince filet d'huile d'olive et décorées d'une tige de ciboulette, d'une feuille de basilic et de cerfeuil. Servir bien frais.

CARRE D'AGNEAU

CREMOLATA AUX

ROSES DES SABLES

POUR 4 PERSONNES

- Carré d'agneau : • 2 carrés d'agneau de 800 g chacun • 40 g de beurre • 8 gousses d'ail • 15 cl de jus de veau (ou de fond de veau réalisé à partir de poudre déshydratée) • 4 cl de vin blanc sec • un peu de thym • sel • poivre.
- Cremolata : • 300 g de persil plat effeuillé • 6 feuilles de

PIERRE ET MICHEL TROISGROS



Dans leur restaurant de Roanne, célèbre dans le monde entier, Pierre Troisgros et son fils Michel élaborent une cuisine créative, sans cesse renouvelée. Authentiques, leurs recettes suivent le rythme des saisons et savent mélanger les saveurs avec subtilité.

- basilic • 1/4 de gousse d'ail • 1 échalote • 7 cl d'huile d'olive • 1 zeste de citron (blanchi) • poivre du moulin.

- Roses des sables : • 12 pommes de terre (moyennes) belle de Fontenay • 250 g de beurre • sel • poivre.

Carré d'agneau : les parer en laissant les manches des côtes apparents, les dégraisser au maximum puis saler et poivrer. Dans une cocotte, faire fondre le beurre, déposer les carrés d'agneau, les entourer des parures et des gousses d'ail non épluchées ; mettre au four préchauffé, th. 7 (210-220 °C) et cuire pendant 15 minutes. Réserver le carré et le jus de cuisson dans un plat allant au four. Déglaçer la cocotte au vin blanc, faire réduire de moitié, ajouter le jus de veau, donner une ébullition puis passer au chinois. Ajouter au jus obtenu la moitié du jus de cuisson, le thym, saler et poivrer. Réserver.

Cremolata : hacher le persil, le basilic, l'ail, le zeste de citron et l'échalote, mélanger et ajouter quelques tours de poivre du moulin et de l'huile d'olive.

Roses des sables : éplucher les pommes de terre, les laver, les essuyer. A l'aide d'un couteau à lame fine, former des tronçons de 5 cm de hauteur puis, en tournant sur un axe central, découper un ruban le plus long possible. Clarifier le beurre : le faire fondre au bain-marie, il se décompose en trois parties, les impuretés dessus, le beurre au milieu et le petit lait au fond ; ne garder que le beurre du milieu. Tremper les rubans de pommes de terre dans ce beurre chaud puis les enrouler afin de leur donner la forme de roses. Les déposer dans un plat à four, saler, poivrer, et cuire 10 minutes au four, th. 7 (210-220 °C).

Les réserver à l'entrée du four. Au moment de servir, réchauffer les carrés au four, les dresser sur un plat, les recouvrir de cremolata et les entourer de gousses d'ail et de roses des sables. Servir le jus à part.

DORADE AU

FENOUIL

ET AUX EPICES

POUR 4 PERSONNES

- Dorade : • 1 dorade de 1,2 kg • 10 cl d'huile d'olive • 20 g de poivre blanc • 30 g de coriandre en grains • 15 g d'anis étoilé • 15 g de gingembre frais • 2 feuilles de laurier • sel.
- Fenouils : • 600 g de fenouil (4 bulbes) • 2,5 cl d'huile d'olive • 1/2 citron • 1/2 orange • safran • sel • poivre.

Faire vider, écailler et lever les filets de la dorade. Oter les tiges de fenouil, laver les bulbes et les couper en tranches d'un demi-centimètre. Placer ces tranches côte à côte dans un plat à four, les arroser du jus d'orange et de citron, saler et poivrer, arroser d'huile d'olive et les couvrir d'eau. Cuire au four th. 6-7 (200 °C) 30 minutes environ en les recouvrant de papier sulfurisé. Ecraser ou hacher très finement le poivre blanc, la coriandre, l'anis étoilé, le gingembre et les feuilles de laurier. Couper les filets de dorade en deux, les saler, les badigeonner d'huile d'olive et les paner, côté peau, dans le mélange d'épices. Dans une poêle antiadhésive, verser une goutte d'huile d'olive et saisir les filets de dorade sur le côté pané puis continuer la cuisson 3 à 4 minutes, sur feu doux et à couvert. Une fois cuits, déposer les fenouils dans un plat en les égouttant. Parfumer leur jus de cuisson avec le safran, faire réduire de moitié en maintenant une petite ébullition, rectifier l'assaisonnement, émulsionner au fouet. Au moment de servir, répartir la sauce dans les assiettes, déposer d'abord les tranches de fenouil puis les morceaux de dorade.

C	O	I	F	F	E	U	R	M	I	U	R
O	I	E	L	I	N	T	E	A	I	U	E
G	I	A	R	E	F	I	E	S	I	E	S
I	T	O	I	O	A	P	I	L	I		
I	O	U	R	A	N	I	G	E	L	L	E
A	R	M	I	S	T	I	C	E	P	T	
T	I	A	R	E	B	I	S	M	A		
I	O	I	N	P	I	O	P	A	N		
O	I	N	S	O	U	C	I	A	N	T	
N	I	L	I	U	L	E	U	I	T		
A	L	L	E	G	E	R	A	I	S	D	
P	R	E	S	S	E	I	S	E	I	V	E

POMMES CONFITES

AU CARAMEL

POUR 4 PERSONNES

- 4 pommes golden (ou reine de renettes) • 100 g de sucre semoule • 20 cl de crème fraîche • 4 bâtons de cannelle • 4 fleurs d'anis étoilé • 4 clous de girofle • 4 tranches de brioche • sucre glace.

Dans un poêlon en cuivre ou en inox, faire un caramel avec le sucre et 5 cl d'eau. Le déglacer très doucement avec la crème fraîche. Mélanger jusqu'à la reprise de l'ébullition avec une spatule en bois, puis verser dans un bol. Éplucher les pommes,

les évider, en couper les extrémités et les déposer dans des ramequins individuels. Garnir l'intérieur de chaque pomme d'un clou de girofle, d'une fleur d'anis étoilé, d'un bâton de cannelle et de caramel. Les cuire 18 à 20 minutes au four traditionnel th. 7 (210 °C), ou au micro-ondes 5 à 6 minutes : pleine puissance. Dans les deux cas, les arroser au cours de la cuisson. Lorsque les pommes prennent une belle couleur caramélisée et que la pointe d'un couteau les transperce facilement, elles sont cuites. Pendant ce temps, saupoudrer les tranches de brioche de sucre glace, et les faire dorer sous le gril du four. Dès que les pommes sont tièdes, les disposer sur les tranches de brioche dorées, les napper d'un jus de cuisson et servir aussitôt.

LE CLUB DU 3ème AGE A BOUSTIGUE.

Le jeudi 8 septembre pour profiter du beau temps, le club du troisième âge avait organisé une rencontre à l'hôtel-restaurant de Boustigue.

Plus de 60 participants se sont retrouvés autour des tables fleuries et accueillantes pour déguster un excellent repas, préparé et servi par Bernard Dumas et son équipe.

Ensuite tous se sont dispersés pour jouir du point de vue exceptionnel qui domine Corps, les villages voisins et les montagnes environnantes. Malheureusement, l'orage arrivait et c'était le retour vers Corps, après avoir passé une agréable journée.



CHANGEMENT A LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Suite au départ d'un appelé, David Marseille, venant d'Embrun, vient renforcer l'effectif de la brigade de Corps, composée de l'adjudant : Bernard Carré et des gendarmes : Eric Couhin, Pascal Gravez, Franck Guilbaud, Peter Schutz, Thierry Weber déjà connus de la population.



RECEPTION D'UN VEHICULE TOUT-TERRAIN ET REMISE DE MEDAILLES CHEZ LES POMPIERS

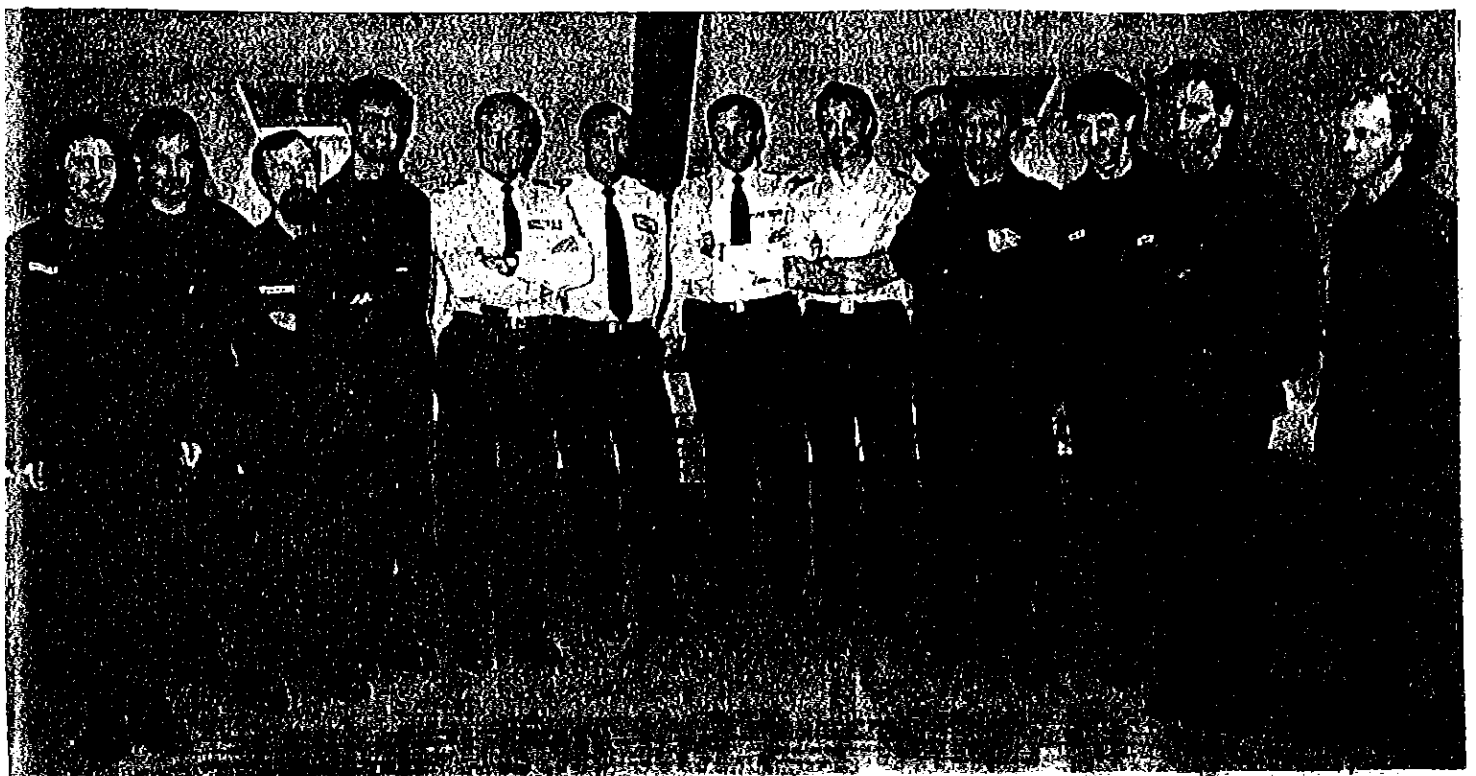
Le vendredi 16 septembre, le sous-lieutenant Michel Perot et les sapeurs pompiers de Corps accueillèrent dans leur centre de secours, les maires du canton.

A cette occasion, le colonel Bourgeois, directeur départemental des services d'incendie et de secours, le colonel Paillot, inspecteur adjoint départemental et le commandant Ouabdesslam Malik, remettaient aux pompiers du canton, un véhicule 4 x 4, pour les feux de forêts.

C'était aussi le moment de remettre les galons de : sergent à Guy Masse, de caporal-chef à Pascal Magnan, de caporal à Christian Roche et de 1ère classe à Jean Senac, Christian Perrault, Christelle Perrault, Philippe Dumas et l'attribution de stage de conduite hors chemins à Guy Masse, 1er de promotion départementale, à Jean Senac et à Philippe Dumas.

Le docteur Cardin, maire de Corps, conseiller général remercia la direction départementale pour l'attribution de ce véhicule et profita de l'occasion pour faire ressentir le besoin d'une ambulance (V.S.A.B.) plus puissante. Il rappela à l'assistance le dévouement et la disponibilité des pompiers.

Monsieur René Vincent, président du S.I.V.O.M. les assura de toute sa sympathie et de son aide dans la mesure des possibilités. Cette sympathique rencontre se termina autour d'un apéritif, suivi d'un buffet fort agréables.



VOYAGE AU CANADA (25 Juin au 2 Juillet 1994)

En ce tôt matin du samedi 25 Juin , 18 Corpatus se sont retrouvés devant la Mairie, ensommeillés mais prêts pour la grande aventure canadienne.

Le Canada représente en surface 18 fois la France, pour une population de 25 Millions d'habitants. Le pays est partagé en 12 provinces. La capitale fédérale est Ottawa.

Nous nous rendrons au Québec (3 fois la France : 7 millions d'habitants et en Ontario (2 fois la France : 8,5 millions d'habitants.)

En cours de route notre groupe s'est agrandi de 8 personnes du Canton, puis de 17 personnes de l'Oisans et de Bourgoin.

SURPRISE ! à Satolas, notre programme du séjour sera inversé, nous transiterons par Londres, arriverons à Montréal au lieu de Toronto.

Au 2ème étage d'un Boïng 747, nous avons l'impression d'avoir un avion pour nous. Chris, le beau steward fut aux petits soins pour nous, nous faisant oublier la longueur du voyage. Chacun en profita pour faire plus ample connaissance.

15H30, MIRABEL, l'aéroport international de Montréal (à 54 Km le plus éloigné au monde de la ville qu'il dessert.)

Françis, notre jeune guide canadien de langue française , nous attend : embarquement dans un car " Fleur de lys " qui n'a rien à voir avec nos cars de tourisme; nous en sommes vite convaincus quand la pluie qui tombe à verse à l'exterieur commence à en arroser certains!

Nous prenons la rive nord du fleuve St Laurent (3800Km) par une nouvelle autoroute. Traversée de Québec puis enfin BEAUPRE et l'hotel " Val des neiges " après 350 Km. Accueil et répartition des chambres très confortables.

Potage et dessert pour certains et apprécions notre lit car la journée fut longue.

Le lendemain réveil dans le brouillard au pied du Mt St Anne, (seule station Québécoise de ski alpin qui attire les américains de l'est et tous les canadiens du nouveau Brunswick et de l'Ontario.

Visite de la basilique St Anne de Beaupré, dont la première chapelle fut érigée en 1658. Elle fut construite pour les premiers colons, et particulièrement les marins dont St Anne était " la patronne ". La basilique actuelle date de 1923.

Nous empruntons l'avenue royale jusqu'à Québec , bordée de maisons anciennes, arrêt chez un sculpteur sur bois qui a réalisé des tableaux évoquant des légendes québécoises.

Puis, nous nous rendons au pied de la chute Montmorency, haute de 83 mètres, soit 30 mètres de plus que Niagara fall's (les chutes du Niagara).

Un téléphérique nous permet de mieux apprécier cette merveille naturelle ainsi que le pont récent qui enjambe la rivière au moment du saut, cela est très impressionnant.

Tournant le dos à la chute nous empruntons le pont qui relie la côte à la célèbre île d'Orléans (34 Km de long) chère à Félix Leclerc.

Nous visitons une cabane à sucre, comme il y en a beaucoup au Québec. Au printemps les érables sont percés avec un poinçon, et pourvus d'un tuyau avec un robinet sous lequel un seau est accroché. La sève est recueillie puis chauffée. Il faut 50 L. de sève pour obtenir 1 litre de sirop d'érable. C'est le gel et le dégel successif qui fait sortir la sève. Après, le sirop celui-ci est encore chauffé et il s'épaissit. Versé en petite quantité sur la neige il se cristallise immédiatement et forme la " tue " en enroulant sur un bâton on obtient une sorte de sucette très appréciée. Bien que la neige ait disparue depuis deux mois nous avons pu en profiter car les gens de l'érablière conserve de la neige dans de grands congélateurs pour notre plaisir. Chauffée encore plus l'eau s'évaporant encore le sirop est versé dans de petits moules de formes diverses c'est du sucre d'érable.

Le sirop d'érable est souvent présent sur une table québécoise. Les oeufs, ou le plat cuit dans ce sirop d'érable sont un délice.

Un repas traditionnel et typique, est servi: jambon fumé à l'érable, un ragout de boulettes, et crêpes arrosées de sirop. Le tout accompagné d'un violoneux, puis départ pour le sentier de la guerre. Nous allons à la réserve indienne des " Hurons". Malheureusement la pluie et les moustiques nous accompagnent.

Une reconstitution de l'habitat et la variété de l'artisanat nous ont permis de mieux comprendre les Indiens, mais ils vivent maintenant comme nous dans de vraies maisons et possèdent des voitures. Ils gardent néanmoins certains droits tant qu'ils vivent sur la réserve. (11 Km x 0,400)

Le Québec fut découvert en 1534 par Jacques Cartier.

C'est en 1608 que Samuel de Champlain fonde Québec (Kebec) mot algonquin signifiant " là où la rivière se resserre.)
Quebec et son célèbre château Frontenac, de style Renaissance française, construit depuis maintenant un siècle, qui abrite un hôtel.

A ses pieds la terrasse " Dufferin " domine le St Laurent. En continuant par la promenade des gouverneurs nous aboutissons aux plaines d'Abraham. C'est en 1759 que les français présent battus par les anglais et que Montcalm perdit la vie.

Quebec possède également l'Assemblée Nationale du Quebec, dans un bâtiment de style second Empire.

Repas typique chemin St Louis au café de Paris. Retour épique : 2 car, 2 ème chauffeur. Les vitesses ne passent pas!

Deuxième nuits au val des Neiges que nous quittons à regrets avec un 3 ème car.

Comme j'ai habité deux années à Beauport (entre Quebec et la chute Montmorency) je réserve une surprise aux Corpatus et je demande au chauffeur de nous conduire : rue de l'Obiou, quel étonnement !

Beaucoup de canadiens disparus dans l'accident d'avion de 1950, venaient de cette région.

Repas en face du manège militaire au restaurant " Bonaparte ". Pour digérer certains n'hésitent pas à aller prendre un baptême de l'air en hydravion à partir du lac St Augustin à l'ouest de Quebec.

Nous survolons le St Laurent, Quebec, les chutes Montmorency et la Chaudière.

St Casimir petite bourgade de 2000 âmes dans le conté de Pont neuf, à mi chemin entre Quebec et Trois-Rivières, accueille depuis 6 ans les cousins français.

Nous sommes répartis par 4 dans chaque famille ou nous serons hébergés et avec laquelle nous prendrons le repas du soir et le petit déjeuner.

Nous nous retrouvons tous dans la salle communautaire pour danser au rythme québécois toute la soirée.

La pluie ne cessera pas de la nuit. Adieux après la visite de l'église, et départ pour Montréal. Nous abordons Montréal (Ville Marie) découverte en 1642 , et nous passons près des installations olympiques, des jeux de 1976.

Nous nous rendons au Mont Royal, d'où nous avons une vue étendue sur la ville.

Repas grec pour le midi. On apporte la boisson alcoolisée, si on le désire. L'après midi, un guide de Montréal (un bon parisien établi au québec depuis 15 ans) nous fait visiter la basilique Notre-Dame (1824) de style Gothique, à l'intérieur richement décoré.

Francis, notre guide nous a conquis dès le début mêlant le sérieux et le comique. Sa spécialité était le chant et sa chanson intitulée

" je chante comme une casserole" nous a fait rire a en pleurer.

Puis découverte personnelle de la rue St Catherine et du Centre Commercial Ville-Marie, véritable ville souterraine.

Arrivée sur Ottawa.- à l'environnement tracé par un français avec beaucoup d'espaces verts. Comme c'est la capitale fédérale c'est une ville administrative, elle regroupe toutes les ambassades y compris la notre que Francis nous a fait saluer avec un début de Marseillaise. Puis visite du parc, du palais du gouverneur général du Canada. Ottawa est sur la rivière Outaouais, avec la colline parlementaire qui la domine.

De là, nous partons pour les mille Iles Archipel dans le St Laurent, juste à sa sortie du lac Ontario. Les Iles sont plus ou moins grandes, en granit rose, habitées ou non.

Nous effectuons une mini-croisière entre le Canada, et les U.S.A avec un soleil timide.

Nous retournons à Gananoque où nous avons passé la nuit pour visiter et admirer les camions pompiers.

Nous essayons un orage carabiné, en route nous apprendrons qu'il a fait des dégâts sur Québec.

Toronto, capitale de la province de l'Ontario fait avec sa banlieue l'agglomération la plus peuplée du Canada (3 millions d'habitants.)

Toronto et sa célèbre tour C.N. construite en 1976, est la plus haute tour au monde avec 553 m.

Nous montons à 346 m en 58 secondes par un ascenseur qui donne sur l'extérieur; La vue est plus que magnifique.

Toronto possède de nombreux gratte-ciel abritant les banques, et les bureaux.

Nous terminons notre voyage, le soleil apparaît de plus en plus, pour notre grand plaisir.

Niagara Fall's, nous attendent. Diner au 10^{ème} étage au niveau du pont qui relie le Canada et les U.S.A. Les projecteurs illuminent les " chutes ".

Pendant la soirée Guy, le chauffeur fait réparer le pot d'échappement. Le dernier matin à 9 H. nous avons notre dernière émotion : les plus téméraires embarquent dans des hélicoptères, pour aller survoler les chutes et les rapides. Puis nous embarquons (habillés d'imperméables plastique bleu) sur le pont bateau qui ressemble à une décharge publique et qui nous emmène dans le fer à cheval des chutes canadiennes.. Nous sommes aspergés, et trempés à souhaits. Mais quels souvenirs! Après le repas, derniers regards sur ce site extraordinaire, et nous retournons à Toronto à l'aéroport pour le départ.

Enregistrement et attente. Nous sommes un peu dispersés dans l'arrière de l'appareil.

A Londres, peu d'attente, mais nous atterrissons à Roissy Une valise n'a pas suivi et nous ne quittons l'aéroport qu'à 10h 45 pour arriver enfin à Corps à 22 H. Ce retour fut éprouvant par la durée du trajet et la chaleur.

Je pense que tout le monde garde un excellent souvenir de ce voyage.

Les hotels étaient parfaits, ainsi que les différents restaurants. Guy, notre chauffeur, ainsi que Francis notre guide ont contribué à ce que tout se passe bien.

Nous garderons un excellent souvenir de notre séjour au Canada.

Martine ACHARD

Rue de l'obiou
à Beauport.



Dans le Parc d'
d'Ottawa.



POÈME ECRIT PAR LES ENFANTS DU CM2, AVEC L'AIDE
DE BERENGÈRE, POUR LEUR DEPART EN SIXIÈME.

CHRISTINE

Merci pour le savoir donné
pour les fautes pardonnées
pour les rires amusés
Pardon pour nos bêtises déplacées
pour nos paroles osées
pour nos devoirs mal faits
pour les soucis que nous t'avons causés
Bravo pour nos cahiers corrigés
pour les heures que tu y as passées
pour ton amitié
Malgré le collège éloigné
Nous serons pressés
de venir te saluer

AU NOM DE MES ANCETRES

Nombreuses sont les personnes qui depuis 304 ans ont pris contact avec l'association "Culture et Loisirs" pour connaître l'origine de leurs noms et quelle a été la vie de leurs ancêtres. Pourquoi cet intérêt? Le poème qui suit traduit bien le pourquoi de leur désir et de leur pensée.

Les voici donc ceux qui m'ont faite !
Ils dorment là sur le papier
Quoique leur bouche soit muette
Je ne dois pas les oublier.
Le même ciel, les mêmes roses,
Ont-ils bien su les admirer?
Où l'ont-ils fait pour d'autres causes.
Pour tous les blés qu'il faut semer,
Pour les moissons à récolter,
Pour les vignes à vendanger,
Pour un enfant qui vient de naître,
Pour tout l'amour dans les berceaux...
Que le printemps allait renaître
Ont-ils senti leur coeur plus chaud?
S'ils avaient certes des défauts,
Les jours pour eux n'étaient point fête !
Je porterai leur nom bien haut
Car les voilà ceux qui m'ont faite ! L. GUION MILLE

Ce poème transmis par Mme Arbouet est extrait du bulletin de la fraternelle des retraités de l'enseignement public de l'Isère octobre 1994.



**Conseil Général
de l'Isère**

**Direction de la Santé et
de la Solidarité**

. Martine LINGLOIS

Assistante Sociale Polyvalente

- Canton de CORPS
- Commune de NANTES EN
RATTIER

peut vous recevoir à :

- La Mure au Centre Médico-Social " La Condamine "

ou à

- CORPS au Centre Médico-Social " Le Beaumont "

sur rendez-vous uniquement

Veuillez contacter le Centre Medico-Social de LA MURE pour
prendre rendez-vous au 76.81.02.24.

oo oo oo oo oo oo oo oo



UN CLUB DU TROISIEME AGE EN CROISIERE

Le mercredi 12 octobre, 40 membres du club du troisième âge se sont retrouvés pour visiter le musée Matheysin à la Mure, où pendant près de deux heures, ils ont pu admirer et découvrir les outils et les métiers d'autrefois, ainsi qu'une partie du trésor de Pellafol, qui leur rappelaient de lointains souvenirs. Ensuite l'autocar les emmenait sur la plage de Mayres-Savel, où ils embarquaient sur la Mira, pour un repas croisière de presque trois heures. Ils naviguaient tour à tour sur le Drac et l'Ebron et découvraient les magnifiques paysages d'automne par une journée estivale.

Ils sont tous revenus enchantés de cette sortie et de l'accueil chaleureux qui leur a été prodigué tout au long de cette journée.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES PELERINS DE LA SALETTE

Le samedi 15 octobre, répondant à la convocation de leur Association plus de 400 membres actifs étaient présents dans la Salle Notre-Dame du Sanctuaire, regroupés autour des membres du conseil d'administration :

Le Président Mr BOMMIER, déclarait l'Assemblée Générale ouverte à 14 h 30 et souhaitait la bienvenue à tous les participants et en particulier au Père ROSSERO représentant l'évêque du Diocèse de Grenoble.

Puis le Père Hervé BOUGEARD, Soeur Elisabeth et le Père de PONTBRIAND donnaient à 3 voix le rapport moral de la saison écoulée. Le Sanctuaire a connu une fréquentation d'environ 250 000 pèlerins, dont 77 000 nuitées composées de 38 % d'étrangers, par ordre décroissant venus d'Allemagne, de Pologne, d'Italie, de Suisse et du monde entier.

Soeur Elisabeth et le Père PONTBRIAND donnaient un compte rendu de leur action concernant l'accueil des enfants et adolescents ayant pour thème de l'année : "les enfants et nous". Ce bilan est très positif aussi cette activité sera préparée dans différents secteurs de l'Isère et renforcée au sanctuaire.

Venait ensuite le rapport financier 1993, exposé par Mr ALLOUARD, trésorier, qui faisait ressortir les recettes et les dépenses et donnait un budget équilibré. Ce budget était approuvé à l'unanimité. Dans le rapport d'activités, le Père Daniel Charmot citait les nombreuses rénovations et les aménagements de la Basilique et des différents bâtiments et faisait remarquer que grâce au travail des bénévoles, ils pouvaient réaliser davantage de travaux, cet apport ainsi que les dons sont donc importants dans le budget.

Projets pour 1995 :

- Terminer la Construction de la Chapelle de la Rencontre
- Etudier l'aménagement des lieux de l'Apparition
- Restaurer le plancher de la Basilique, etc...

Après l'approbation des rapports et des projets à l'unanimité, le Président procédait à l'élection du Conseil d'Administration prévue tous les 2 ans : 5 administrateurs étaient renouvelés et 1 administratrice nouvellement élue : Mme Maison.

L'Assemblée Générale se terminait en annonçant que la prochaine Assemblée Générale en octobre 1995, marquerait le début de l'année du 150e anniversaire, aussi les membres de l'Association ont promis d'être présents. La séance était close à 18 h 30.

Pour apporter un peu de gaieté, le soir à 21 h le théâtre de l'ASPHOLEDE de ST Martin d'Hères donnait un spectacle "le jeu d'Adam". Les artistes mis en scène par Jean-Louis Chapelet évoquaient d'une façon poétique et originale le drame d'Adam et Eve, auxquels s'ajoutait "la figure" de Dieu le Père et le Diable et d'ou ressortait l'opposition Bien, Mal, Dieu ou Diable.

Ce spectacle permettait ensuite d'échanger ses impressions sur ce thème et n'a laissé personne indifférent.

LOTO DE L'A.D.M.R.

L'Association d'Aide à domicile en Milieu Rural organise son loto annuel le DIMANCHE 13 NOVEMBRE , Salle Polyvalente de la Mairie de Corps. Nombreux lots, pâtisserie, buvette.

50ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE CORPS

Depuis le 25 juin 1944, ou un jeune engagé volontaire, Dominique Mounier, de la Compagnie Stéphane, placé en embuscade avec son groupe, au pont des Graïs, s'est distingué par son audace en ouvrant le feu au fusil mitrailleur à cinq mètres sur un camion chargé de soldats Allemands, préservant son tir avec sang froid, malgré le nombre d'ennemis, a été blessé mortellement à son poste de combat, faisant preuve du plus magnifique courage. Dans cette embuscade 7 soldats Allemands étaient tués. En représailles le 29 juin 1944, jour de la foire de la Saint Pierre, les Allemands entraient en force dans Corps, surpris par la foule qui se trouvait dans les rues à cette occasion, faisaient une raffle et rassemblaient dans le garage Chaix et Gontard sur les vergers tous les hommes valides et emmenaient certains jusqu'à Gap, pour les envoyer en Allemagne pour le service du travail obligatoire. Puis ils alignaient contre le mur du garage de l' Hotel du Palais (actuellement Passage du Trieux) 6 hommes : Mrs Marcel Hertig, Emile Achy, Marcel Barbe-Bayle, Augustin Vadot, Albert Rivière et Mr Bernard de Beauvin avec l'intention de les fusiller, heureusement les soldats Allemands qui gardaient le Pont du Sautet les connaissant, arrivaient à ce moment là et les sauvaient d'une mort certaine. Il n'en était pas de même pour Louis Moussier de la Salette, qui était abattu sur la route de la Salette, ayant été pris pour un maquisard. Depuis cette période les habitants de Corps vivaient des moments difficiles les soldats Allemands faisant de nombreuses incursions dans le village et causant la terreur.

Leur présence s'était intensifiée le dimanche 20 août, ils savaient que le débarquement des alliés avait eu lieu le 15 août sur les plages de Provence et craignaient l'affrontement.

Ce jour là, ils se trouvaient dans le village et cherchaient des vélos ou des voitures pour fuir, au moment où des avions alliés lâchaient sur Corps, des tracts, demandant à la population de rester chez elle et aux maquisards de libérer les routes pour faciliter leur tâche. Mais dès l'arrivée des Allemands, tous les jeunes étaient partis : Emile Porcero, Albert Abonnel, Pierre et Georges Prud'homme, Joseph Ferrière, Julot Tessier, Pierre Aufort, André Francou, M. Herter, M. Mesquida etc... en poste à la Vacherie vers le Sanctuaire, se trouvaient ce jour-là à Laye et avaient rejoint les troupes de la libération à Aspres les Corps, d'autres se cachaient dans le tunnel de Beauvin ou ailleurs

Le village était pratiquement vide, les habitants se calfeutraient où ils pouvaient.

Pour le quartier de la Combe, ils avaient trouvé refuge dans le four de la boulangerie Francou. Le lundi 21, tous restaient cachés car les soldats Allemands étaient toujours là, devenant de plus en plus anxieux et nerveux. Mr Jules PERRICHON, qui travaillait au barrage du Sautet essayait de s'enfuir dans la montagne vers la croix Ste Marguerite, il était aussitôt touché mortellement par un tir de mitraillette. La journée était interminable pour les corpatous attendant impatiemment les troupes Françaises et Alliées qui avaient annoncées leur venue. Finalement ils arrivaient avec leurs chars jusqu'à la croix d'Aspres et rebroussaient chemin jusqu'à Chauffayer, car la nuit arrivait, et ils avaient reçu l'ordre d'attendre le jour. Le mardi 22 à 7 h, il ne restait plus un seul soldat Allemand à Corps et la colonne des soldats Américains et Français faisait une entrée triomphale, sans aucun affrontement, chacun étant malgré tout sur ses gardes. Cela n'a pas duré, car chacun laissait explosé sa joie, Corps était enfin libéré, la fin de la guerre s'annonçait et une nouvelle vie allait commencer. Pour les enfants, la venue des Américains surprenait : les rations alimentaires, les bonbons et les chewing gum qu'ils offraient à profusion leur rappelait le "Père Noël". Pour les familles, cela promettait des jours moins difficiles, le bonheur de se retrouver et le retour de la liberté. Pour marquer ce 50ème Anniversaire, le lundi 22 août 1994 à 18h, la municipalité avait organisé un rassemblement devant la Mairie, pour se rendre au Monument aux Morts, déposer une gerbe et observer une minute de silence à la mémoire des morts de la guerre 1939-1945. Ensuite tous se retrouvaient dans la salle polyvalente pour admirer l'exposition : "La Libération de la France et de Corps", mise en place par Hervé Ferrière et partager le verre de l'amitié. Tour à tour le Maire, Gérard Cardin et Gisèle Roux aidés par les Anciens Maquisards présents, retraçaient les combats de la Résistance et le déroulement des journées des 20.21.22 août. La mémoire de Louis Houssier et de Jules Perrichon tués par les troupes Allemandes étaient évoquée. Fernande Félix, présidente de l'Association des Anciens Prisonniers Mr Carré, chef de gendarmerie, Mr Charles de la Salette et les anciens résistants ont participé à cette cérémonie.

Gisèle Roux

PELLAFOL

Les noces de diamant de Paul et Marie

Fin septembre M. et Mme Paul Galvain de Pellafol avaient réunis leur nombreuse famille et amis pour célébrer leurs noces de diamant.

Unanimement connus et estimés à Pellafol et dans les environs, Paul et Marie ont voulu fêter leurs 60 ans de bonheur entourés de leurs neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux dont le plus jeune avait juste trois mois.

C'est dans une joyeuse ambiance que s'est déroulée cette sympathique journée. Avec tous nos compliments, nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.



LA MAISON DE RETRAITE EN BALLADE

A la fin de l'été les pensionnaires et le personnel de la Maison de Retraite ont participé à une journée champêtre. Ils se sont retrouvés au bord du lac du Sautet autour d'un excellent méchoui et certains ont profité du beau temps pour faire un tour en pédalo. Mr Patin a bien apprécié son petit tour sur le lac.



CLUB DU 3ème AGE: SORTIE A GRENOBLE.

Le Club organise une journée à GRENOBLE le Mercredi 09 NOVEMBRE.

Programme : 8 H 30 Départ du car devant la Mairie.

9 H Ramassage devant le théâtre à la MURE.

10 H Montée à la Bastille avec les BULLES.

12 H Repas Choucroûte à la Taverne de Maître KANTER.

14 H 30 Visite du Musée . place Lavalette.

Retour à CORPS vers 18 H.

PRIX pour les membres du CLUB : 80 F.

S'inscrire au CLUB le mardi 25 octobre ou auprès de Mme PELLISSIER, tel:76.30.01.37
ou de Mme BALMET, tel:76.30.02.07

UN JOYEUX ANNIVERSAIRE POUR LA DOYENNE

Le mercredi 24 août, la doyenne de Corps, Mme Claire Chaix, recevait la visite du Dr Gérard Cardin, maire, venu lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir une plante fleurie à l'occasion de ses 94 ans.

Née à Corps le 24.08.1900, elle y a passé sa vie, tenant avec son époux, Henri Chaix, un commerce de boissons en gros, qu'elle ensuite exploité elle-même.

Actuellement, elle vit toute seule, elle s'occupe de son jardin, de sa maison et jouit d'une excellente santé.

Ses enfants Simone et Fernand Talent, Louis et Suzanne Chaix, l'entouraient ce jour-là et tous se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine en lui souhaitant une bonne santé.



CARNET DU JOUR

Carnet Rose

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

SANDRA : fille de Florence TACCHINI et de Christian ROCHE,
le Peyrague.

RAPHAEL : fils de Anne-Marie et Michel Pierre CHARLES
La Salette Fallavaux, Lyon
petit fils de Yvette et Robert Charles
La Salette Fallavaux, Oullins
et de Julie et Maurice LAMBERT - CRAPONNE
arrière petit fils de Mathilde VERMOREL
de Marie-Lydie LAMBERT
et de Louise CHARLES
La Salette Fallavaux, Oullins.

LUCAS : fils de Karine et Thierry SAVOYE
petit fils de Chantal et Roger MARTINELLI
et de Annie et Roger SAVOYE
arrière petit fils de Mme Anna MARTINELLI
et de Arlette et Marcel GARNIER de PELLAFOL

BASTIEN et

VINCENT : jumeaux de Sylvie et Yves ODDOS
petits fils de Nicole et Pierre ODDOS
arrières petits fils de Mme Berthe ODDOS
de PELLAFOL LES MORAS

ASTRID : fille de Brigitte et Jean-François AUMAITRE,
petite fille de Henriette née BERNARD et Marcel FRENOY
petite nièce de Jackie et Maurice BERNARD
et de Christiane et René BERNARD

Sincères félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur
et santé aux bébés.

Carnet Blanc

Le samedi 16 juillet a été célébré à la Mairie de Corps le mariage
de Eustaquia MARTINEZ et de Rolland VEDOVA.

Le samedi 10 septembre a été célébré à la Mairie de Corps, le
mariage de Yasmine MAYOTTE et de Jean-Marc FRANCOU, fils de
Mauricette et André FRANCOU.

Le samedi 24 septembre a été célébré à la Mairie de Corps le
mariage de Corinne ROUX-PARIS, fille de Paulette ROUX-PARIS avec
Xavier GALVAIN, fils de Denise et Joël GALVAIN de Pellafol, les
Chaneaux.

Nous leur présentons tous nos meilleurs voeux de bonheur et nos sincères félicitations à leurs familles.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de

Julia GAGNAIRE : belle-soeur de Madeleine et Albert TAILLADE
cousine des familles NEBON', BARBE-BAYLE et MARCOU.

Marie-Mathilde

BERNARD née : épouse de Marcel BERNARD d'AMBEL
GARNIER

Jacques PRUD'HOMME de Grenoble : cousin de Mmes COEUR et
PRUD'HOMME.

Léonie BONDARNAUD : épouse de Mr Paul BONDARNAUD de Cordéac,
Les Pellissiers
mère de Jean-Paul BONDARNAUD
mère et belle-mère de Claude et Joelle
BONDARNAUD

Belle-soeur de frère Odile-Raymond BONDARNAUD

Marcel BERNARD d'AMBEL : frère et beau frère de Roger et
Madeleine BERNARD, Oncle de Jeanine et Claude
Le Bourche et de Mme veuve Maxime DAURON.

Mme VERCHERE épouse de Alain VERCHERE de VIF

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

LE G.I.S.M.E. A LA MAISON DE RETRAITE

Dernièrement, le groupe d'information et de soins aux malades éthyliques, représenté par Michel Genelot, président, et Alexandre Serre, étaient présents dans le grand salon de la maison de retraite pour s'entretenir avec les pensionnaires et d'autres personnes. Celles-ci étaient venues se renseigner sur les différentes thérapeutiques, et surtout sur l'aide efficace que peut leur apporter le G.I.S.M.E., organisme conventionné par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales. Il existe une méthode originale non agressive, permettant d'obtenir un sevrage total sans perturbation de la vie familiale, professionnelle et relationnelle du malade.

D'autres réunions suivront et les alcooliques qui souhaitent se libérer de l'alcool seront cordialement invités à y participer. Ils peuvent aussi se renseigner au G.I.S.M.E., centre de soins, 27, rue Emile Zola, 38400 ST MARTIN D'HERES ou auprès d'Alexandre SERRE à BEAUFIN.

Jeux

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1	C	O	I	F	F	E	U	R		M	U	R
2	O	R		L	I	N	T	E	A	U		E
3	G	A	R	E		F	E	S	S	E	S	S
4	I	T	O	U		A		P	I		L	I
5	T	O	U	R	A	N	G	E	L	L	E	S
6	A	R	M	I	S	T	I	C	E		P	T
7	T	I	A	R	E		B	T	S		H	A
8	I	O	N		P	R	O		P	A	N	
9	D		I	N	S	O	U	C	I	A	N	T
10	N	I	L		I	U	L	E		U	T	
11		A	L	L	E	G	E	R	A	S		D
12	P	R	E	S	S	E	E	S		E	V	E

HORizontalement

1. Spécialiste de la science friction... On a recours à lui en cas de séparation. - 2. Ses feuilles ne se fanent pas. Mis à la porte. - 3. Arrive souvent après sans crier. Parfaites corrections. - 4. Aussi. Ces firs avec eux. Des endroits avec eux. - 5. Rôveraines de la Loire et Cher. - 6. Nous fiche la paix. Autour du pot.

7. En tête à Rome. Brevet. A l'entrée du hameau. - 8. Ne manque pas de charge. Gagne tout de même de l'argent même s'il perd. Fait du bruit. - 9. Ne se frappe pas. - 10. Victoria à ses débuts. Se met facilement en boule. En outre. - 11. Enlèveras du poids. - 12. Privées de liquidité. Trouva une poire pour sa pomme.

VERTICALEMENT

I. Spécialité du chef. - II. Ne manque pas d'air. Un air bouleversé. - III. L'un des fondateurs du télébrige. - IV. Se débarrasser joliment de ses boutons. Se suivent en Alsace. - V. Manque d'appréciation. Absences totales de microbes. - VI. Il paraît chez André Roussin. Moins apprécié lorsqu'il est gros. - VII. Indien. Arrive avec précipitation. - VIII. Il a de grandes marques. Le grand air du Sud-Ouest. - IX. C'est fou le monde qu'il y a. - X. Prouve-t-elle que l'on n'était pas bien dans sa peau ? Arrêt facultatif. - XI. Chargé de la défense. XII. Ancien combattant. Fait faces.

SOLUTION
Page
"Cuisine".

